

Mécanisme Gavi de financement des OSC

Appel à projets: Mauritanie

Guide de candidature : 2^{ème} Édition

PUBLIC

Août 2024



Table des matières

Introduction.....	2
Subventions proposées	3
Durée des subventions	4
Objectif des subventions	4
Organisations éligibles.....	5
Processus de candidature	7
Le processus de sélection.....	8
Prochaines étapes et prise de contact	9

Introduction

Renforcer et diversifier les efforts pour étendre la couverture vaccinale aux enfants " zéro dose " et aux communautés sou immunisé des pays éligibles constitue la mission primordiale de Gavi.

Cet appel à propositions s'adresse aux organisations de la société civile (OSC) officiellement établies en Mauritanie.

Par suite du premier appel à propositions, qui était ouvert du 9 au 26 juillet 2024, cette deuxième édition est une version révisée, visant à permettre à un plus grand nombre d'OSC d'être éligibles et de postuler. Par conséquent, toutes les informations contenues dans ce document ont été révisées et mises à jour. Veuillez donc vous référer aux informations dans ce document lors de la complétion de votre candidature. Les candidats qui ont soumis une candidature ou essayé de soumettre une candidature lors du premier appel à propositions sont vivement invités à soumettre une nouvelle candidature sur la base de ces informations révisées.

Les candidatures à une subvention de financement des OSC seront ouvertes à compter du **mardi 27 août 2024**. La date de clôture des candidatures est fixée au **lundi 16 septembre 2024 à 13h00 GMT**.

Toute candidature reçue après cette date limite ne sera pas traitée. Veuillez prévoir de finaliser votre dossier sur la plateforme en ligne au moins une journée avant la date limite, pour ne pas être pris e de court en cas de difficultés. Toutes les questions à option obligatoire doivent être complétées avant de pouvoir aller de l'avant et soumettre votre candidature.

Veillez créer un compte sur Grantelope pour pouvoir s'y connecter et accéder à la section d'éligibilité afin de vous assurer que votre organisation est éligible. Si vous répondez aux critères d'éligibilité vous serez en mesure d'avancer pour accéder au formulaire de la demande dans le but de vous familiariser avec les directives, requêtes et exigences relatives à la complétion et la soumission d'un dossier de candidature complet : [Registration \(grantelope.com\)](#). Voir [le guide d'accès à Grantelope](#).

Pour toute question relative à la procédure de candidature, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : gavi-cso@mansiondaniels.com

Subventions proposées

Les subventions proposées lors de ce cycle de financement sont différenciées par région et ciblées sur des populations spécifiques, comme suit :

Zone géographique	Nombre de régions	Nombre de districts	Population cible	Montant de la subvention \$ US
Nouakchott	3	> 5	Urbaine	200 000 – 400 000 \$
Quart sud-est (en particulier la wilaya de Hodh el Chargui)	1	5	Réfugié·es et communautés vivant au contact des réfugié·es	150 000 – 300 000 \$
Intérieur du pays (quadruple frontière Trarza/Barkna/Adrar/Tagant)	4	5	Communautés nomades et isolées	150 000 – 300 000 \$

Chaque organisation n'est en mesure de postuler qu'une seule fois, à une seule subvention. Environ six subventions seront décernées. Les demandes de subvention peuvent être faites au nom d'un consortia. Si c'est le cas, les organisations postulantes, doivent identifier une organisation porteuse, qui sera responsable de coordonner et compléter le dossier de la demande. Ce candidat principal se chargera ensuite de gérer ces partenaires dans le consortia/sous-bénéficiaires.

En raison de la spécificité de ces zones géographiques et des besoins des populations cibles, les candidat·es doivent démontrer les éléments suivants dans leur dossier de candidature :

- Une présence préalable dans la zone géographique
- Une conception de projet complémentaire d'autres programmes existants
- Une bonne connaissance de l'état des lieux de la vaccination et une aptitude à travailler en étroite collaboration avec le Programme essentiel de vaccination (PEV) et les partenaires déjà actifs.
- Des capacités de mise en œuvre adaptées à la zone géographique et à la population cible (urbaine, nomade, frontalière, enclavée, etc.)
- L'exploitation des connaissances/études les plus récentes couvrant la région et les populations en question.
- Si nécessaire afin d'atteindre les communautés concernées, la capacité à sous-traiter et gérer la redistribution de financements à des OSC locales (sous-bénéficiaires).

Durée des subventions

La durée du processus de candidature, d'audit, de phase précontractuelle et de passation de contrats est évaluée à trois mois. Les subventions devraient donc débuter aux alentours de décembre 2024 pour une durée maximale de 18 mois (minimum 12 mois).

Objectif des subventions

Les organisations lauréates d'une subvention d'impact devront travailler en étroite collaboration avec le PEV et les partenaires déjà présents afin de compléter les initiatives en cours pour atteindre les objectifs nationaux de vaccination et les enfants zéro-dose. En outre, les subventions renforceront le PEV et son aptitude à s'adapter aux besoins des communautés locales et des populations cibles.

Chaque candidature doit faire en sorte de contribuer aux objectifs de haut niveau suivants dans les proportions indiquées :

Objectif	Part de budget indicative
Informier et sensibiliser pour rallier les populations à la vaccination et générer une demande, grâce à des stratégies ciblées de changement des comportements et de mobilisation communautaire dans des moughataas ciblées.	35 %
Soutenir l'amélioration de la délivrance des services de vaccination systématique dans les districts cibles en assurant une synergie maximale entre l'offre et la demande.	35 %
Renforcer le leadership des Directions régionales de la Santé et des moughataas ciblées en mettant en place au niveau des wilayas et des moughataas des équipes exécutives dotées d'un cadre de responsabilités efficace permettant l'arbitrage et la prise de décision opportunes.	15 %
Coûts de gestion de la subvention / de renforcement institutionnel	8 %
Coûts indirects	7 %

Les OSC doivent démontrer dans leur proposition comment elles contribueront à ces objectifs et comment elles abordent les questions d'égalité des genres et d'inclusion sociale. Elles doivent également proposer des approches localisées qui ont fait leurs preuves dans les communautés cibles.

Organisations éligibles

Les critères d'éligibilité à ce financement sont les suivants :

- Les candidat·es doivent être des organisations non gouvernementales et à but non lucratif enregistrées en Mauritanie.
- Les candidatures sont ouvertes aux organisations locales*, régionales** ou internationales*** qui interviennent en Mauritanie.
- Les candidat·es doivent être officiellement enregistré·es en Mauritanie.
- Les candidat·es doivent avoir un bureau en Mauritanie.
- Les candidat·es doivent avoir un compte bancaire en Mauritanie sur lequel les fonds pourront être versés.
- Le compte bancaire du / de la candidat·e doit être en mesure de recevoir des versements libellés en dollars US.
- Les dépenses annuelles moyennes sur les trois dernières années de l'organisation mandataire doivent être supérieures à 50 % du montant annuel moyen de la subvention demandée.

Exemple :

Pour une candidature de 400 000 US\$ sur 18 mois, le montant annuel moyen de la subvention est de 266 667 US\$ (400 000 \$ /18 x 12). L'organisation mandataire doit démontrer que ses dépenses annuelles moyennes sur les 3 dernières années sont supérieures à 133 333 US\$ (50 % de 266 667 US\$).

- Les candidatures de consortia sont acceptées, si l'organisation mandataire est en capacité de gérer les autres OSC et partenaires locaux (sous-bénéficiaires).
- Chaque organisation ne peut déposer qu'une seule candidature en tant que mandataire d'un consortium. Néanmoins, elle peut apparaître parallèlement comme sous-bénéficiaire dans une candidature portée par une autre organisation mandataire.

*Critères pour les OSC locales :

- Être une organisation non gouvernementale et à but non lucratif en Mauritanie
- Être officiellement enregistrée en Mauritanie
- Détenir un bureau en Mauritanie
- Avoir son siège dans un pays éligible Gavi à revenu faible ou intermédiaire (qui n'est pas nécessairement le pays de mise en œuvre)

- Être dotée d'un Conseil de Direction indépendant de toute forme de contrôle par une entité étrangère ou par des personnes qui ne sont ni citoyen·nes ni résident·es permanent·es de Mauritanie
- Être majoritairement détenue par des individus ou une instance de direction de nationalité mauritanienne
- Ses cadres dirigeant·es sont majoritairement (à plus de 50 %) situé·es en Mauritanie
- Détenir un compte bancaire actif apte à recevoir des fonds en Mauritanie.

**Critères pour les OSC régionales :

- Avoir son siège dans un pays éligible Gavi à revenu faible ou intermédiaire (qui n'est pas nécessairement le pays de mise en œuvre)
- Être officiellement enregistrée en Mauritanie
- Détenir un bureau en Mauritanie.

***Critères pour les OSC internationales/INGOS :

- Toutes les organisations non gouvernementales et à but non lucratif dont le Siège est en-dehors des pays éligibles Gavi, même si elles remplissent d'autres critères listés ci-dessus applicables aux OSC locales
- Être officiellement enregistrée en Mauritanie
- Détenir un bureau en Mauritanie.

Il est admis que la société civile est un ensemble mouvant englobant une grande diversité d'organisations, d'acteurs et de coalitions.

Les Organisations de la Société Civile peuvent être :

- Des organisations issues des communautés
- Des organisations confessionnelles
- Des organisations à but non lucratif locales ou internationales
- Des réseaux de la société civile
- Des organisations professionnelles locales
- Des organisations académiques et de recherche
- Des organisations de plaidoyer à but non lucratif.

Les candidatures sont ouvertes aux ONG nationales, régionales et internationales, mais la préférence ira aux OSC locales pour la mise en œuvre des projets. Toutefois, les candidatures seront évaluées sur la base des capacités et de l'expérience opérationnelle

dans les régions concernées, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de partenaires locaux sous-bénéficiaires.

Gavi accueille favorablement les candidatures présentées au nom d'un consortium. Dans ce cas, une organisation porteuse ou mandataire doit être désignée pour coordonner et compléter le dossier de la demande. Ce candidat principal se chargera ensuite de gérer ces partenaires dans le consortium/les sous-bénéficiaires.

Processus de candidature

Les candidatures seront impérativement rédigées en français. Les candidat·es doivent finaliser et transmettre le dossier de candidature en ligne avant la date limite : toute candidature reçue après cette date sera éliminée d'office. Le dossier de candidature en ligne pourra être téléchargé sur la page *Instructions de candidature* du site internet de Gavi du mardi 27 août au lundi 16 septembre 2024 inclus.

Le processus de candidature comporte une seule étape :

- Les candidatures devront être effectuées en ligne via la plateforme de gestion des subventions, Grantelope. Par la suite, les OSC utiliseront également Grantelope pour gérer leur subvention si leur candidature est retenue. Il est essentiel que l'adresse électronique du contact principal indiquée dans Grantelope reste valide tout au long de la procédure de candidature afin que le contact puisse être maintenu avec les candidat·es.
- Les candidat·es doivent tout d'abord vérifier leur éligibilité en remplissant un simple formulaire. Pour ce faire, ils et elles doivent [créer leur compte sur la plateforme](#), cliquer sur le texte affichant *Subventions disponibles* dans le menu de gauche et **sélectionner le cycle correspondant à la Mauritanie**. Les informations demandées sont à renseigner. Une « tâche » consistant à effectuer un test d'éligibilité sera alors assignée ; elle apparaîtra sous *Tâches* dans le menu de gauche. Voir [le guide Grantelope](#).
- Grantelope, la plateforme de candidature en ligne, a été choisie pour sa facilité d'utilisation. Elle sauvegarde automatiquement les candidatures au fur et à mesure que des informations sont saisies, et permet de les modifier aussi souvent que nécessaire avant de les valider, jusqu'à la date de clôture.
- Il est possible de télécharger une copie des questions de candidature au format PDF afin de pouvoir travailler hors ligne avec des collègues. Toutefois, ce PDF ne devra pas être utilisé comme support de candidature à envoyer, seules les candidatures transmises sur Grantelope seront acceptées.
- Dans le cadre de la candidature, un Cahier de projet spécifique devra être complété sur le modèle fourni.

A propos du Cahier de projet

Le Cahier de projet comporte sept onglets à remplir au stade de la candidature :

Aperçu

1. Informations sur la subvention – cet onglet regroupe les données de base relatives à la subvention demandée, qui doivent correspondre au contenu du dossier de candidature.

Onglets techniques

2. Outil d'élaboration du Cahier de projet – cet onglet aidera les candidat·es dans la conception de leur projet. Il inclut des formules qui reporteront automatiquement sur les onglets suivants le contenu de certaines cellules.
3. Cadre de résultats – cet onglet synthétise les objectifs à six mois proposés par les candidat·es pour leurs activités clés.
4. Plan de travail – cet onglet permet au candidat·es de présenter les activités clé de leur projet et le calendrier de déploiement correspondant.
5. Analyse des risques – cet onglet permet de recenser les risques anticipés par les candidat·es et les mesures de prévention.
6. Connaissances – cet onglet présente ce que les candidat·es espèrent apprendre et partager à l'issue de leur projet.

Onglet financier

7. Budget – cet onglet présente la totalité des dépenses envisagées pour le projet.

Important

- Les instructions figurant dans le Cahier de projet sont à lire attentivement avant de transmettre la candidature.
- Les [directives techniques](#) téléchargeables sur le site internet doivent être prises en considération. Elles expliquent comment aborder l'égalité des genres et l'inclusion sociale (EGIS), l'ancrage local, la capitalisation de connaissances et la gestion des risques au sein d'un projet.
- Les [directives financières](#) sont également des documents de référence pour toutes les candidat·es lors de la préparation de leur budget. (elles renseignent les candidat·es sur les principes du reporting financier, les classifications budgétaires imposées, la gestion budgétaire et la gestion des taux de change).

Le processus de sélection

Toutes les candidatures éligible seront examinées, sur la base des critères suivants :

- L'approche et la conception du programme
- Le cadre de résultats et l'approche de Suivi, Evaluation et Capitalisation de connaissances (SECC) proposés
- L'égalité des genres et l'inclusion sociale
- Le risque fiduciaire
- La gestion des risques (y compris la protection des personnes vulnérables)

- L'implication des parties prenantes
- La structure de l'équipe
- Les capacités de mise en œuvre.

Les décisions de financement sont prises sur la base d'une analyse technique confiée à un panel d'examen indépendant et d'une analyse de la santé financière de l'organisation candidate.

La durée prévisible de l'examen des candidatures est d'environ trois semaines. Au terme du processus, toutes les candidat·es seront informé·es du résultat de leur candidature. Les candidat·es non retenu·es recevront des commentaires génériques sur les motifs de rejet les plus fréquents. Les candidat·es retenu·es recevront un retour détaillé qui les aidera à renforcer leur projet au cours de la phase précontractuelle. Il est indispensable que l'adresse email de contact principal indiquée sur Grantelope soit à jour en permanence afin que les communications ne soient pas retardées ou interrompues.

Les candidat·es retenu·es suivront alors les processus d'audit et de mise au point précontractuelle, dont la durée est estimée à environ huit semaines. Le démarrage effectif des projets subventionnés peut donc être attendu pour décembre 2024 environ.

Prochaines étapes et prise de contact

Un webinaire d'introduction sera organisé à l'intention des candidat·es potentiels **le lundi 02 septembre 2024 en français à 10:00 GMT**.

Pour de plus amples informations sur le processus de candidature et de subventionnement, [un Guide pour les candidats](#) est à votre disposition.

Tous les documents de référence sont disponibles à la page [Instructions de candidature de notre site web](#).

Toute question restante doit être adressée par email à : gavi-cso@manniondaniels.com